

1

Bonjour à toutes et à tous, je représente le SFASS, Syndicat Francilien des organismes de la sécurité sociale (régime général et régimes spéciaux)

L'ambition annoncée était d'augmenter de 10% le nombre de nos adhérents.

Or, la crise sanitaire est venue percuter avec violence notre quotidien !

Le compteur affiche un résultat de - 14 000 adhérents au terme de ce mandat.

Coté sécurité sociale le résultat n'est guère plus brillant.

Oui, la crise sanitaire n'a pas aidé, mais elle ne peut, à elle seule, en porter toute la responsabilité.

Interrogeons-nous !

2

Tout d'abord sur la situation de la sécu

Les salariés de la sécu se sont investis sans répit pendant cette crise sanitaire pour assurer le paiement des prestations, le contact tracing, les soins dans les établissements et bien d'autres missions essentielles.

Ces travailleurs de l'ombre de la crise covid n'ont, pour autant, absolument rien obtenu ni la reconnaissance sociale ni la reconnaissance salariale....

Pas même un remerciement.

Reste donc un gout amer, partagé par tous.

Les salariés de la sécu, composé à 80% de femmes, en ont ras le bol d'être oubliés et considérés comme des nantis, alors que 65 % d'entre eux ont reçu la prime pouvoir d'achat et que les premiers niveaux de grilles de salaire sont sous le SMIC !

A la sécu le sécu de la santé c'est pas pour tout le monde, le sécu de la santé c'est pour tout le monde, c'est pour tout le monde.
Encore hier sur RTL François Lenglet nous dénigrait en disant je cite :

» que le télétravail à la CAF c'était de la télé tout court »

Hey LENGLET de stand up c'est pas pour toi!!!
Quelle violence et quelle mépris !!!

2

A la sécu, la valeur du point n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans.

Au service des assurées et des allocataires les salariés de la sécu sont tout autant préoccupés du service rendu que de leurs propres conditions de travail.

Les mandatés dans les Conseils et les Sections syndicales doivent échanger et s'écouter. Il en est de même pour la fédération PSTE et la confédération, **c'est une obligation.**

Le Plan de financement de la sécurité social est une catastrophe, même si le Ségur de la santé est une très belle avancée.

Pour notre syndicat le compte n'y est pas.

Il n'est pas possible de subir des baisses de moyens alors que tous les organismes ont jusqu'à 6 mois de retard de traitements.

Les vrais chiffres ne mentent pas.

Ceux donnés dans la presse par les caisses Nationale sont biaisés.

Appelons un chat un chat, attendre 6 mois pour obtenir ses indemnités journalières, l'allocation logement, l'allocation journalière de présence parentale ou encore sa retraite, ce n'est pas la même chose que les 6 jours de stocks mis en avant dans les médias par les caisses nationales.

4

Le stock n'est pas la réalité d'attente du bénéficiaire.

N'oublions pas que nous parlons de revenus de subsistance.

Les salariés de la sécu ont le sentiment de participer malgré eux à cette maltraitance en direction des usagers.

Et n'évoquons même pas les UGECAM, les établissements de soins de la sécu.

Où, les soignants n'ont même plus la capacité de donner des douches ou des toilettes quotidiennes aux patients.

Aujourd'hui plus que jamais, nous comptons sur la confédération pour être **très ferme** dans la négociation des COG, et faire de la négociation **des moyens...** un **préalable.**

Sans moyens supplémentaires les caisses de sécu ne **tiendront pas.** Dans le régime général comme dans les régimes spéciaux.

Les objectifs des COG resteront alors de doux rêves et les salariés continueront de vivre un cauchemar éveillé !

4

Concernant le numérique :

Il est important de souligner que la création de l'espace adhérents avec ARC et réponses à la carte sont innovants.

Pourtant, les adhérents peinent à créer leurs comptes.

La mise en place du télétravail, a connu un essor, sans précédent. Le web et le numérique ont restructuré l'ensemble de nos fonctionnements.

De fait, les sections syndicales ont suivi ce même élan et ont dû faire preuve d'adaptations.

Reste à convaincre les employeurs de négocier des accords N-TIC de qualité.

Toutefois, attention à la surcharge d'informations et au droit à la déconnection.

Trop de numérique, TUE le numérique !

Le lien humain et la proximité, Codé dans l'ADN CFDT, doit rester essentiel pour favoriser la cohésion et que vive notre syndicalisme d'adhérents.

Concernant les CSE sans mauvais jeu de mots, les voyants sont à l'orange

Le nouveau cycle électoral va débuter fin 2022 et se concentrer sur 12 à 18 mois. Il faut **être prêt**, car la campagne s'annonce tendue avec les autres organisations syndicales.

La CFDT est LA CIBLE,

notre première place ne fait pas que des heureux. Nos alliés d'hier sont les plus virulents aujourd'hui, ils adaptent leur discours aux situations locales, souvent sans cohérence, rognant les valeurs du syndicalisme.

Les ordonnances Macron ont réduit drastiquement les moyens d'actions des élus.

Ces élus sont contraints de jongler avec plusieurs casquettes suite à la baisse du temps syndical.

D'ailleurs, La dernière circulaire des caisses nationales indique clairement une obligation de baisser les droits syndicaux dans toutes les caisses au prochain cycle électoral.

On veut bâillonner les syndicats à la sécu !

Ces mêmes élus peinent à remplir leurs engagements et sont contraints à y consacrer de plus en plus de temps personnel.

Cette situation n'encourage pas le militantisme.

De plus, en termes de parcours professionnel, les organismes de sécu là encore, ne jouent pas le jeu. Les exemples de reconversion sont rares et donc peu porteurs pour les nouvelles générations.

S'agissant de la formation syndicale :

La formation devrait être systématique pour tous les adhérents, qu'ils soient militants ou pas, engagés ou pas. Les adhérents d'aujourd'hui seront nos militants de demain.

Avec le numérique, les outils doivent se transformer, se moderniser et être mutualisé. Les syndicats doivent être pleinement intégrés au processus de refonte.

La tentation de réduire le syndicat au rôle de filtre des demandes et au financement n'est pas souhaitable pour le SFASS.

Enfin Comment continuer à développer et à fidéliser ?

Les effectifs des organismes de la Sécurité Sociale ne cessent de baisser.

Comment progresser en nombre d'adhésions, quand le socle de base diminue ?

Dans ce contexte, maintenir le cap est déjà un exercice d'équilibriste, alors l'augmenter relève du défi.

De plus, le passage à la retraite rime souvent avec l'arrêt définitif de l'adhésion.

L'important serait que cette rupture avec le monde du travail ne soit pas vue comme un rempart, mais bien comme un départ vers une nouvelle vie.

Le SFASS tentera, au mieux, de relever ce défi en s'appuyant sur les travaux de toutes les structures de notre belle organisation.

C'est pour cela Mesdames Messieurs que Le sfass donnera quitus au Rapport d'activité.

Je vous remercie.